



Déclaration préalable de l'UNSA Education

CTSD du 9 septembre 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous nous retrouvons dans ce contexte particulier de la crise sanitaire, « presque » au même point que lorsque nous nous sommes quittés en juillet, la différence étant que c'est toute l'année scolaire qui s'ouvre devant nous, et que l'épidémie semble reprendre.

La rentrée 2020 est-elle une rentrée réussie ? Si la réussite ne se mesure qu'à la capacité d'accueillir physiquement les élèves, alors elle l'est. Et cette réussite technique n'est due encore une fois qu'aux capacités de travail exceptionnelles dont font preuve depuis toujours, et spécialement depuis mars, les personnels enseignants et administratifs. Mais, contrairement à ce que veut nous faire croire le ministre, une rentrée réussie ne se limite certainement pas à cela, et nos collègues le savent bien.

Cette rentrée a été préparée comme avant les vacances, dans l'incertitude, l'absence de consignes claires en amont et une inquiétude grandissante de devoir faire « en confiance », c'est à-dire seul. Dans le contexte actuel, cet amateurisme à peine voilé par un prétexte de confiance envers les équipes contraste avec le professionnalisme volontaire des personnels. Motivés pour reprendre le travail avec leurs élèves, nos collègues restent inquiets par un ministère qui gère ses personnels par média interposé sans anticipation n'ayant pas permis une rentrée qu'il aurait fallu apaisée pour les personnels.

Dans ce contexte épidémique qui dure depuis des mois et durera encore des mois, il ne sera pas possible d'échapper à des adaptations régulières mais personne ne veut revivre la gestion dans l'urgence et la tension subies du 13 mars jusqu'aux congés d'été. Cela vaut pour la rentrée et pour toute l'année scolaire.

Ce CTSD de rentrée examine les dernières mesures d'ajustement de la carte scolaire des Vosges. Nous regrettons l'absence de documents préparatoires en amont.

Combien d'ouvertures possibles ? Cela suffira-t-il pour répondre à l'ensemble des situations qui le nécessiteraient ? Le manque de remontées chiffrées départementales nous empêche d'évaluer la situation globale dans les écoles.

L'Unsa Education vous alerte à nouveau sur la situation d'écoles et d'établissements accueillant un dispositif ULIS dont les effectifs dans les classes ne permettent pas une mise en œuvre de l'inclusion dans des conditions supportables pour nos élèves.

Au-delà du risque sanitaire qui nous occupe tous, cette rentrée présente également un risque pédagogique, de trop nombreux enfants vont reprendre après une très longue période sans scolarisation, beaucoup auront besoin d'une aide individuelle que ne permettent pas des effectifs chargés.

Enfin, avec les absences des personnels enseignants qui vont se multiplier en raison de l'évolution du contexte sanitaire, l'Unsa Education souhaiterait avoir un point d'information sur la situation des

ressources enseignantes dans notre département pour cette rentrée. Tous les postes seront-ils pourvus ? Des recrutements de contractuels sont-ils nécessaires ? A quelle hauteur?

S'il est nécessaire d'avoir des recrutements supplémentaires pour faire face aux absences prévisibles d'enseignants (quatorzaine, maladie...), il convient de développer aussi l'accompagnement des élèves les plus en difficulté par l'accompagnement des personnels AESH. Cependant, leurs conditions de travail les inquiètent : notification tardive, modification d'affectation, partage entre plusieurs établissements, fragilise ces personnels précaires financièrement et moralement. Des temps partiels subis, rémunérés au Smic, une évolution de carrière incertaine. Même si l'an passé, les CDD sont passés à 3 ans, les AESH restent des personnels sous statut précaire et souvent mal informés.

Inquiétude aussi de certains enseignants référents, qui bénéficiaient jusqu'à cette rentrée d'une aide administrative précieuse : comment assumer seul une charge de travail au moins égale à celle des années précédentes ? Et quel avenir pour ces personnels « secrétaires » pendant plusieurs années ?

D'autre part, selon une enquête de l'Institut français de l'éducation, la charge de travail s'est accrue pour 71 % des enseignants pendant le confinement. Pour l'UNSA Education, le ministère doit travailler avec les représentants du personnel, à prévoir des modalités de travail respectueuses des personnels s'ils devaient assurer un enseignement hybride ou un enseignement entièrement à distance sur une période prolongée.

Encore un mot sur les directeurs d'école et les chefs d'établissement.

L'année scolaire dernière n'a eu de cesse de démontrer leur rôle primordial, que ce soit dans le quotidien ou dans les situations de crise. Avec les directeurs, le SE-Unsa alerte depuis des années sur l'urgence à apporter des solutions afin de faciliter l'exercice d'une fonction qui s'alourdit toujours plus au fil des ans. Convaincu que les conditions dans lesquelles les directrices et directeurs exercent leurs missions sont intenable, le SE-Unsa a déposé une alerte sociale auprès du ministère afin d'aboutir à des avancées concrètes.

Pour le SE-Unsa, si l'enjeu est grand pour ne pas laisser d'élèves sur « le bord du chemin », il faut également soutenir les équipes pédagogiques en renforçant les réseaux d'aides et le contingent de remplaçants et avoir un suivi qualitatif et quantitatif suffisants pour les élèves les plus en difficulté en développant le nombre d'AESH, de RASED, de psychologues et de médecins scolaires.

Nous craignons en effet que la nécessité de « productivité » de l'ensemble des personnels ne nuise à l'intérêt des élèves et ne développent des risques psycho sociaux importants chez nos collègues des métiers de l'éducation. Nos collègues ont été particulièrement éprouvés par la période de mars à juillet. Ils et elles ont envie de reprendre mais ont besoin d'être reconnus et respectés et en ce sens d'avoir des consignes claires.

Merci pour votre attention.